



Mandat pour l'année scolaire 2022-2023
Surintendante de l'éducation :
Petite enfance et programmation dans les écoles élémentaires

Publication : 15 septembre 2022

Chère Mirela,

Les membres du Conseil et du comité exécutif ont travaillé en collaboration avec la communauté pour élaborer un nouveau [Plan stratégique 2021-2025](#). Nous sommes, en tant que leader postpandémique, à définir la prochaine normalité et je suis heureux de compter sur vous pour accroître notre effort collectif. Commençons ensemble à envisager ce que la crise sanitaire, toujours en cours, est susceptible de nous laisser de mieux et de durable.

En tant que surintendant de l'éducation responsable de la petite enfance et de la programmation dans les écoles élémentaires, vous jouez un rôle essentiel dans la collaboration avec les Centres ontariens pour l'enfance et la famille, les garderies et les services de garde avant et après l'école. Vous êtes aussi une personne clé lors de la planification et de l'accompagnement du personnel enseignant et d'appui, ainsi que de la mise en œuvre du curriculum et des initiatives ministérielles. Enfin, vous êtes un des piliers au niveau du programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE) et, de l'établissement des calendriers scolaires.

Pour améliorer notre alignement des objectifs stratégiques, je vous demande de travailler sur les priorités spécifiques suivantes au cours de l'année scolaire 2022-2023 en complément à votre rôle d'agent de supervision des écoles :

- *Collaborer avec le surintendant responsable de la gestion des données et du processus d'amélioration afin que la direction des services pédagogiques offre un programme de formation à tout le personnel dans les domaines prioritaires énoncés dans le plan d'amélioration du Conseil et les initiatives ministérielles.*
- *Soutenir les membres du Conseil au Comité de participation des parents (CPP).*
- *Codiriger le regroupement des leaders PED.*
- *Collaborer avec les surintendants appropriés pour s'assurer qu'il y ait une planification minutieuse des fonds attribués aux Besoins des élèves (SBE) et les Fonds pour les priorités et partenariats (FPP) afin de maximiser les ressources et de cibler les dépenses à leur potentiel.*
- *Diriger les activités de planification, d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du Curriculum de l'Ontario qui améliorent le rendement,*



l'engagement et le bien-être des élèves et assurent le respect des lignes directrices du Ministère.

- *Collaborer avec le SIEP afin d'assurer l'ouverture de services de garde dans les écoles non desservies.*
- *Assurer les services de garde avant et après l'école dans toutes les écoles du Conseil, là où la demande le justifie.*
- *Collaborer avec les municipalités en ce qui concerne les soutiens à la petite enfance.*
- *Engager l'équipe des directions d'école dans l'innovation et le monitoring des programmes et des services pour éclairer nos pratiques au sein de l'organisation.*

Je vous demande de tenir compte des priorités ci-dessus et d'élaborer un plan de mise en œuvre qui comprend des échéanciers, des résultats et des indicateurs de rendement. Lors de nos réunions mensuelles, je vous demanderai de fournir des mises à jour sur les progrès, au besoin.

Cordialement,

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière